





DOSSIER D'INSCRIPTION

FOOTBALL AMERICAIN-CHEERLEADING

Saison 2019-2020

Bonjour et bienvenue chez Les Aigles !
Afin de participer aux entraînements et aux rencontres vous devez fournir au club un dossier de demande de licence **COMPLET**, composé des éléments recensés dans la checklist ci-dessous (aucun entraînement ne sera autorisé sans remise de ce dossier). Vous avez au maximum deux entraînements d'essai pour prendre votre décision. Pour ces deux entraînements, c'est votre assurance qui sera utilisée si besoin. L'assurance du club ne pourra être prise en compte.

BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné(e)..... désire adhérer à l'association des Aigles. Je m'engage donc à payer la cotisation annuelle correspondant à ma catégorie et déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur que j'accepte sans réserve. Je me réserve le droit de demander communication et rectification de toutes informations me concernant dans tout fichier à usage de l'association conformément à la loi informatique et liberté 78-17 du 06 janvier 1978. Je m'engage à ne pas tenir responsable le club des Aigles en cas de blessure ou accident, lors d'entraînement que j'effectuerai sans licence et de me servir de mon assurance personnelle pour couvrir l'incident.

Signature du licencié ou du représentant légal
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

CHECKLIST
Pages à signer et/ou pièces à fournir (cochez si ok)

[ ] Photocopie de la pièce d'identité pour les nouveaux adhérents

[ ] Bulletin d'adhésion FFFA
[ ] Fiche de renseignements
[ ] Paiement licence
[ ] Chèques de caution vie du club
[ ] Location d'équipement
[ ] Chèque de caution (pour la location)

[ ] Fiche médicale
[ ] Fiche déplacements
[ ] Droit à l'image
[ ] Autorisation parentale
[ ] Certificat Médical ou fiche médicale (QS sport)
[ ] Sportmut **(à signer même si pas intéressé)**
[ ] Chèque Sportmut (si intéressé)
[ ] Règlement intérieur

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Catégorie :

Foot :	[ ] U14 Surlassé (2006)	[ ] U16 (2004-2005)	[ ] U19 (2001-2002-2003)
	[ ] SENIOR (2000 et avant)		
Cheer :	[ ] PIWI (2014-2009)	[ ] LOISIR (2009 et avant)	[ ] COMPETITION (2005 et avant)
Autre :	[ ] COACH	[ ] ARBITRE	[ ] BENEVOLE

Informations concernant le/la licencié(e)

Nom: …..... Prénom : .....
Date de naissance : ...../...../..... Lieu de naissance : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Téléphone du licencié : ……
Mail du licencié (obligatoire) : .....

Profession ou études en cours : .....

Personnes à prévenir en cas d'urgence

Nom Prénom ……..... Nom Prénom …….....
Lien de Parenté……..…….. Lien de Parenté…….
Téléphone…… Téléphone …….
Adresse mail ……..... Adresse mail …….....
Profession …… Profession ……

BÉNÉVOLAT

Nom de la ou des personne(s) volontaire(s) …….
Quelle(s) aide(s) souhaitez-vous apporter ? …….
Compétences particulières à partager : Dirigeant / Bénévole match / Photographe / Arbitre / Evènementiel / Autres : …….
Aide régulière / Aide ponctuelle (rayer la mention inutile)

SPONSORING

Les forces vives d'un club sont les joueurs, les entraineurs, les bénévoles et les partenaires.

Ces derniers sont indispensables pour soutenir la politique de développement du club et améliorer les conditions d'entraînement et de match des joueurs.

Vous connaissez forcément un chef d'entreprise (peut-être vous-même êtes entrepreneur) qui se passionne pour le sport ou qui souhaite s'engager dans la vie associative de sa région. Sollicitez-le pour apporter un soutien financier au club des Aigles.

Pour plus d'information, contactez Xavier ANDRE par mail, partenariat@les-aigles.com

TARIFS ANNÉE 2019-2020

SECTIONS	ANNÉE DE NAISSANCE	TARIFS	SECTIONS	ANNÉE DE NAISSANCE	TARIFS
Minime - U14 Surclassé Cadet – U16	2006 2004 - 2005	170 €	Piwi	2014-2009	120 €
Junior - U19	2001 à 2003	190 €	Loisir	2009 et avant	130 €
Senior	2000 et avant	250 €	Compétition	2005 et avant	170 €
Non-joueurs (coachs, arbitres, bureau…)		40 €	Bénévole		15 €



Si vous payez votre licence sénior 600 €, vous recevrez un reçu fiscal et une réduction d'impôt de 350 €, soit votre licence à 250 €.

TYPE DE PAIEMENT

Nous vous rappelons qu'aucune somme ne sera rendue en cas d'abandon du licencié. Cochez-la(les) cases correspondant(es)

[ ] Carte bancaire

[ ] Virement bancaire (RIB en annexe) — En 4 fois jusqu'à décembre 2019

[ ] Chèque bancaire — En 4 fois jusqu'à décembre 2019

[ ] Chèques vacances et/ou chèques Sport **(+2,5% de frais de dossier)**

[ ] Carte M'RA **(Chèque Caution de 30 € Obligatoire)** — N° carte : .....

PARTICIPATION A LA VIE DU CLUB

L'adhésion à l'association implique le principe de participer à la vie du club. Les parents et les athlètes s'engagent à s'impliquer au cours de l'année afin d'aider le club.
Rappel, cette participation si contraignante soit-elle, permet le maintien du club dans des conditions financières raisonnables, la tenue d'évènements essentiels au développement du club, la tenue de matchs et compétitions dans les meilleures conditions possibles.
Les chèques de cautions sont de 5 x 10 euros, avec restitution de ces chèques lorsque vous faites une action pour le club. Dans le cas contraire, la caution sera encaissée par l'association.
Un document vous présentant les actions pour le club est disponible en annexe de ce dossier licence.

AGRAFEZ VOS 5 CHEQUES DE CAUTION ICI

FICHE DE LOCATION D'ÉQUIPEMENT

Le club des Aigles loue tout équipement dans la limite de ses stocks disponibles.

Location Football Américain :

SECTIONS	1ère année		2nde année		3ème année et les suivantes	
	Casque	**Epaulière**	**Casque**	**Epaulière**	**Casque**	**Epaulière**
U14 - U16 - U19	30 €	30 €	40 €	40 €	50 €	50 €
SENIORS	30 €	30 €	50€/an pour casque et 50€/an pour épaulières			
Toutes Sections	Un chèque de caution (non encaissé) de 150€ par équipement (150€ casque +150€ épaulière) soit 300€ pour casque et épaulière.					

Matériel(s) loué(s) : [ ] Casque [ ] Épaulière

L'équipement contribue à la protection du joueur, le joueur est donc en charge de son entretien, notamment en termes de propreté et d'entretien : le casque doit être régulièrement lavé (à l'eau claire et au savon, pas de dissolvants, pas d'éponges récurrentes) et les vis resserrées.

- Lorsque des pièces sont à changer, prévoir de venir à l'avance avant l'entraînement afin de faire les réparations
- Aucun autocollant figurant sur le casque ne devra être enlevé d'aucune manière que ce soit
- Aucun autre autocollant que ceux figurants ne devra être apposé sur le casque
- Aucune dégradation du matériel, autre que l'usure normale associée à la pratique du football américain, constatée à la remise de l'équipement ne sera tolérée.

Location Cheerleading :

TOUTES SECTIONS – TENUE CHEER	Un chèque de caution (non encaissé) de 100€

L'équipement contribue à la mise en valeur du cheerleader, il est donc en charge de son entretien, notamment en termes de propreté et d'entretien. Lavage : 30° maximum, pas de sèche-linge.
Aucune dégradation du matériel, autre que l'usure normale associée à la pratique du cheerleading, constatée à la remise de l'équipement ne sera tolérée.
Le non-respect d'une ou plusieurs de ces règles entraînera l'encaissement de tout ou partie du montant de la caution.

Les chèques devront être à l'ordre « Les Aigles » et remis en même temps que cette fiche. <u>À AGRAPHER SUR CELLE-CI !</u>

Tout équipement demeure la propriété du club tout au long de la saison et devra être rendu au plus tard lors de l'assemblée générale de fin de saison. Au-delà de cette date, les chèques de caution seront encaissés par le club sans préavis.
De plus lors d'une absence prolongée (blessure, maladie…) ou d'un arrêt, l'athlète est tenu de rapporter son équipement au club (sans remboursement de location).

Le non-respect d'une ou plusieurs de ces règles entraînera l'encaissement de tout ou partie du montant de la caution.
Nom et prénoms (Nom et prénom du responsable légal pour les mineurs) : ……..……
Le : ……....

Signature du licencié ou du représentant légal
Précédée de la mention « lu et approuvé »

AGRAFEZ VOTRE (VOS) CHEQUES DE CAUTION ICI

DEMANDE DE LICENCE FFFA

SAISON 2019/2020

PHOTO

Club :

INFORMATION DU DEMANDEUR

Nom :

Prénom :

Sexe : M F

Adresse :

Code postale : Ville :

Téléphone :

Courriel :

Date de naissance :

Lieu de naissance : Département :

Nationalité :

LICENCE

A remplir en cas de renouvellement

Numéro de licence :

CHOIX DE LA LICENCE

FOOTBALL AMERICAIN			FLAG FOOTBALL			CHEERLEADING		
Catégorie	Cases à cocher	Tarif fédéral	Catégorie	Cases à cocher	Tarif fédéral	Catégorie	Cases à cocher	Tarif fédéral
Loisir U6		122	Loisir U6		123	Loisir/Compétition U6		121
Loisir U8		122	Loisir U8		123	Loisir/Compétition U8		121
Loisir U10		122	Compétition U8		123	Loisir U11		121
Loisir U12		122	U8 surclassé U10		123	Compétition U11		171
Compétition U12		221	Loisir U10		123	U11 surclassé Junior		171
U12 surclassé U14		221	Compétition U10		123	Loisir Junior		171
Loisir U14		122	U10 surclassé U12		123	Compétition Junior		171
Compétition U14		221	Loisir U12		123	Junior surclassé en seniors		293
U14 surclassé U16		555	Compétition U12		123	Loisir senior		171
Loisirs U16		122	U12 surclassé U14		123	Compétition senior		293
Compétition U16		555	Loisir U14		123	Entraineur		184
U16 surclassé U19		555	Compétition U14		123	Dirigeant		184
Loisirs U19		308	U14 surclassé U16		247	Juge		282
Compétition U19		555	Loisir U16		123	Bénévole		5
U19 surclassé senior		617	Compétition U16		247			
Loisirs Senior		308	Compétition + de 16 ans		247			
Compétition Senior		617	U16 surclassé + de 16 ans		247			
Issus d'un championnat majeur		3769	Loisir + de 16 ans		123			
Entraineur		184	Entraineur		184			
Dirigeant		184	Dirigeant		184			
Arbitre		282	Arbitre		282			
Bénévole		5	Bénévole		5			
Total :		€	Total :		€	Total :		€

TOTAL REVERSE A LA FEDERATION : €

Signature du demandeur (ou de son représentant légal s'il est mineur) :

En signant ce document, le demandeur reconnait avoir été explicitement informé de son devoir de souscrire à une assurance avant de pratiquer la discipline choisie. De plus, il reconnait avoir reçu une notice établie par un assureur lui précisant l'intérêt à souscrire une assurance de personne couvrant les dommages corporels, ainsi qu'un formulaire de souscription lui offrant plusieurs formules de garanties dont les modalités sont également indiquées.. Si le licencié ne souhaite pas souscrire à l'assurance proposée par la Fédération, il doit cocher la case suivante et faire parvenir à son club et à la fédération, une attestation d'individual accident couvrant sa pratique sportive. ☐

Licencié adulte :
Je soussigné MMme _____
atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du demandeur :

Licencié mineur :
Je soussigné MMme _____, en ma qualité de représentant légal du demandeur, atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.
Date et signature du représentant légal :

Visa du club (date / tampon / signature) :

Le : __ __ / __ __ / __ __ __ __

CERTIFICAT MEDICAL PREALABLE A LA PRATIQUE EN COMPETITION OU EN LOISIR

A fournir qu'en cas de première licence, ou si vous avez répondu positivement à l'une des questions du questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01, ou si votre dernier certificat médical date de plus de 3 ans

Je soussigné(e), Docteur

certifie avoir examiné le demandeur de la présente licence, et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de signes cliniques apparents contre-indiquant la pratique du :

- **FOOTBALL AMERICAIN** ☐ en tant que : Joueur ☐ Arbitre ☐
- **FLAG** ☐ en tant que : Joueur ☐ Arbitre ☐
- **CHEERLEADING** ☐ en tant que : Joueur ☐

Signature et cachet du médecin :

A _____, le _____

DEMANDE DE SURCLASSEMENT DU MEDECIN DU SPORT

Si le sujet présente un développement suffisant et une aptitude physiologique particulière (catégorie 1 de la classification médico-sportive), un médecin diplômé peut l'autoriser à pratiquer la discipline en compétition dans la catégorie d'âge immédiatement supérieur, en respect du règlement médical de la FFFA et sous réserve qu'on lui ait présenté un électrocardiogramme de repos, uniquement pour les disciplines football américain et/ou en flag football.

Je soussigné(e), Docteur _____
diplômé de traumatologie du sport, titulaire de la capacité de médecine du sport ou titulaire du Certificat d'Enseignement Spécialisé, certifie après avoir procédé aux examens prévus par la réglementation en vigueur, que le demandeur de la présente licence est apte à pratiquer dans la catégorie d'âge immédiatement supérieur de la discipline en compétition sous toute réserve de modification de l'état actuel.

Signature et cachet du médecin :

A _____, le _____

Les signataires de la présente demande de licence certifient l'exactitude de tous les renseignements portés. Ils s'engagent, en outre, à respecter les Statuts et Règlements de la FFFA, la réglementation applicable au dopage et à subir en conséquence tous les examens et prélèvements. La communication de ces informations est le préalable obligatoire à l'obtention d'une licence fédérale. Le défaut total ou partiel, de réponse, entraînera l'annulation de la demande. Conformément à la loi "Informatique et Liberté" No 79-17, du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Ce droit d'accès et de rectification peut être exercé à l'adresse de la FFFA "fffa@fffa.org".

Je souhaite recevoir la newsletter FFFA pour être au courant de toute l'actualité fédérale OUI ☐ NON ☐

J'accepte de recevoir des offres commerciales pour des produits ou services liés à ma pratique sportive, de la part de la FFFA ou de ses partenaires OUI ☐ NON ☐

J'autorise la FFFA à utiliser mon image, uniquement dans le cadre de ses activités et sans but lucratif OUI ☐ NON ☐

FICHE MÉDICALE

Mentions particulières (allergie, maladie, prise de médicaments, antécédents traumatiques, traitement médical, ect...) :
.....
.....

AUTORISATION POUR FAIRE APPEL AUX SERVICES D'URGENCES

Je soussigné(e),……. athlète majeur, /OU père, mère ou tuteur légal, de…….... licencié aux Aigles autorise les responsables de l'équipe, en cas d'urgence, à faire appel aux services d'urgences qui prendront les mesures qui s'imposent en termes d'hospitalisation ou d'intervention.
Les responsables de l'équipe préviendront dans les meilleurs délais les personnes à contacter en cas d'urgence notifiées en page 2.

Fait à ..... le ..... /...../.....

Signature du licencié ou du représentant légal
Précédée de la mention « lu et approuvé »

VISITE MÉDICALE

Le certificat médical n'est à fournir qu'en cas de 1ère licence, ou si vous avez répondu positivement à l'une des questions du questionnaire de santé QS-Sport CERFA 15699*01, ou si votre dernier certificat médical date de plus de 3 ans. La visite médicale doit obligatoirement être effectuée par un médecin du sport en cas de surclassement et pour les catégories Football Américain, Flag ainsi que pour les Cheerleaders de moins de 15 ans. Dans tous les autres cas, la visite médicale peut être faite par un médecin généraliste.
Nous vous invitons à adhérer au contrat « SportMut » si vous ne possédez pas, par ailleurs, d'un contrat de prévoyance adapté.

DÉCLARATION D'USAGE DE CERTAINS MÉDICAMENTS

L'utilisation de certains médicaments nécessite, dans le cadre de la lutte contre le dopage, d'être déclaré ou autorisé, selon le cas. Tous les renseignements sont indiqués sur le site de l'agence française de la lutte anti dopage (AFLD) https://www.afdl.fr/ .

FICHE DE DÉPLACEMENTS

Si vous êtes parents de licencié, les Aigles vous solliciteront pour véhiculer les joueurs, lors de déplacements.

Je m'engage à ne prendre des enfants/adultes dans mon véhicule pour un déplacement qu'aux conditions suivantes :
• Que le contrôle technique de mon véhicule soit à jour
• Que l'assurance de mon véhicule soit valide
• Que je n'ai pas déjà été verbalisé pour conduite en état d'ivresse ou sous l'emprise de stupéfiants
• Que mon véhicule soit équipé des dispositifs de sécurité exigés par la loi.

Dans tous les cas, merci de bien vouloir renseigner ce qui suit :
Je soussigné(e) …… déclare
Cochez la case correspondante

[ ] (Pour Mineur) autoriser mon fils / ma fille ……..
[ ] (Pour Majeur)

à effectuer les déplacements avec le club des Aigles, et dégage de toute responsabilité l'association concernant les blessures et dommages occasionnés à mon enfant, moi-même ou à un tiers, ainsi que les personnes utilisant leur véhicule personnel en tant qu'accompagnateur lors des déplacements à l'extérieur.

Fait à ..... Le .....

Signature du licencié ou du représentant légal (Précédée de la mention « lu et approuvé ») :

DROIT À L'IMAGE

MAJEUR : Je soussigné(e), Nom Prénom licencié(e) : ……
MINEUR : Je soussigné(e), Madame ou Monsieur : ……..…
Résidant à : ……..…
Représentant légal de : ……..……..

Autorise par la présente, l'association des Aigles, à me/le photographier (filmer, enregistrer, interviewer) dans le strict cadre des activités sportives et manifestations des Aigles, puis à les produire et diffuser sur des supports de communication (affiches, site web, vidéos promotionnelles, réseaux sociaux, presse…). Je suis informé(e) que cette prestation et déclaration ne peuvent donner lieu à aucune rémunération. Cette autorisation est donnée pour une durée d'une année à compter de la signature de la présente.

Signature du licencié ou du représentant légal (Précédée de la mention « lu et approuvé ») :

AUTORISATION PARENTALE

Obligatoire pour les mineurs

Je soussigné(e), Madame ou Monsieur : ……
Résidant à : ……..…
Certifie être le responsable du mineur : ……
Né(e) le _ _/_ _ / _ _ _ _ à .....
l'autorise à participer aux déplacements organisés par l'association, dans le cadre des entraînements et des compétitions, et à faire respecter le règlement intérieur.
et l'autorise à pratiquer, sauf cas de force majeure, au championnat dans lequel il/elle est inscrit(e).

Fait à ..... Le .....
Signature du licencié ou du représentant légal (Précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

cerfa
N°15699*01

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
**NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.*		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :
Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :
Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Fiche SPORTMUT

GROUPE MDS
Mutuelle des Sportifs

SPORTMUT

Contrat collectif complémentaire de prévoyance
au bénéfice des licenciés
de la Fédération Française de Football Américain

DEMANDE D'ADHESION

(l'adhérent est toujours le licencié)

M. ☐ Mme ☐ Melle ☐ Nom : ..... Prénom : .....

Nom de Jeune Fille : ..... Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Profession (nature exacte) : .....

Téléphones : fixe ..... mobile .....

Email : .....

Association sportive par laquelle ou au titre de laquelle le régime de base a été souscrit : .....

.....

Je soussigné(e) déclare avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information du contrat "SPORTMUT" ayant pour objet de proposer des garanties complémentaires en sus du régime de prévoyance de base souscrit, pour le compte de ses licenciés, par la Fédération Française de Football Américain auprès de la M.D.S. en cas de dommage corporel suite à un accident garanti.

J'ai décidé ☐ d'adhérer à SPORTMUT
☐ de ne pas y adhérer

Date limite de l'adhésion : 60 ème anniversaire
Désignation du bénéficiaire en cas de décès de l'assuré :

☐ mon conjoint non divorcé, non séparé de corps par jugement, à défaut par parts égales mes enfants nés ou à naître, à défaut mon partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou mon concubin notoire, à défaut mes héritiers légaux, à défaut le Fonds National de solidarité et d'Actions Mutualistes.

☐ Autres dispositions : .....

FORMULE DE GARANTIES CHOISIE					COTISATION ANNUELLE € T.T.C.
Formule A :	A 1 ☐	A 2 ☐	A 3 ☐	A 4 ☐	(correspondant au choix retenu)
Formule B :	B 1 ☐	B 2 ☐	B 3 ☐	B 4 ☐	
Formule C :	C 1 ☐	C 2 ☐	C 3 ☐	C 4 ☐	
Formule D :	D 1 ☐	D 2 ☐	D 3 ☐	D 4 ☐	
Formule E :	E 1 ☐	E 2 ☐	E 3 ☐	E 4 ☐	|__|__|__|,|__|__|€
☐ Autres choix : _____					Sera déterminée après consultation de la M.D.S.

Je certifie sur l'honneur ne pas être atteint(e) d'une infirmité ou d'un handicap. Au cas contraire prendre contact avec la M.D.S.

Je suis informé(e) que la loi du 6 janvier 1978 « Informatique et Liberté » me donne le droit de demander communication et rectification de toutes informations me concernant qui figureraient sur tout fichier de la Fédération ou de la M.D.S. Ce droit d'accès et de rectification peut être exercé à l'adresse de la M.D.S. indiquée ci-dessous.

Fait à ..... le .....

Signature de l'adhérent*
** faire précéder la signature de la mention "lu et approuvé"*

Cachet de la Fédération ou de l'Association Sportive

Adhérente MUTUALITÉ FRANÇAISE

Mutuelle des Sportifs
Mutuelle régie par le Code de la Mutualité et soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité
Mutuelle immatriculée au répertoire Sirène sous le Numéro siren n° 422 801 910
2-4, rue Louis David - 75782 Paris cedex 16 - ☎ : 01 53 04 86 86 - 🖷 : 01 53 04 86 87

SPORTMUT

Contrat collectif complémentaire de prévoyance
au bénéfice des licenciés de la Fédération Française de Football Américain

NOTICE D'INFORMATION

En adhérant à SPORTMUT vous pouvez bénéficier de garanties complémentaires en cas d'incapacité temporaire totale de travail, d'invalidité permanente totale ou partielle ou de décès résultant d'un accident survenu pendant la pratique du ou des sports déclarés sur la demande d'adhésion :

UN CAPITAL EN CAS D'INVALIDITE PERMANENTE TOTALE OU PARTIELLE :

Le capital que vous choisissez est le capital maximal versé en cas d'IPP égale à 100%. Ce capital est réduit lorsque le taux d'invalidité est inférieur à 100 %.
Aucun capital n'est versé pour un taux d'IPP inférieur ou égal à 5 %.

DES INDEMNITES JOURNALIERES EN CAS D'INCAPACITE TEMPORAIRE TOTALE:

Elles vous sont versées mensuellement à terme échu, après une période ininterrompue d'arrêt total de travail appelée période de franchise.
La période de franchise n'est pas indemnisée. La durée d'indemnisation est de 365 ou de 1095 jours selon votre choix.

Quelle que soit la durée d'indemnisation choisie, l'indemnité journalière cesse d'être versée à la date de consolidation de votre état de santé.

Vous ne pouvez choisir un montant de garantie qui vous ferait bénéficier en arrêt de travail de ressources supérieures à celles dont vous disposez en période d'activité.

Un justificatif de revenus est exigé.

UN CAPITAL DECES : qui sera versé au bénéficiaire désigné.

FORMULES ENFANT :

Seules les formules marquées d'un astérisque (*) dans le tableau figurant ci-dessous peuvent être souscrites pour les mineurs de moins de 12 ans.

Pour les mineurs de moins de 18 ans, le bulletin devra être revêtu de leur signature et de la signature des parents ou des représentants légaux.

FORMULE + DE 60 ANS :

Seule la formule marquée de deux astérisques (**) dans le tableau figurant ci-dessous peut être souscrite par les personnes âgées de plus de 60 ans et moins de 65 ans.

MODALITES D'ADHESION

Des formules de garanties pré-tarifées vous sont proposées ci-dessous.

Si l'une de ces formules vous convient, vous pouvez remplir la demande d'adhésion et l'adresser à la M.D.S. accompagnée de votre règlement. A réception, la M.D.S. vous adressera un certificat d'adhésion accompagné des conditions générales du contrat SPORTMUT. Vous disposerez alors d'un délai de 40 jours pendant lequel vous pourrez renoncer à votre adhésion. Passé ce délai votre adhésion deviendra définitive.

FORMULES	CAPITAL DECES	CAPITAL INVALIDITE (100 % IPP)	INDEMNITES JOURNALIERES	COTISATION GLOBALE(TTC)	
A 1*		30 489,80 €		5,00 €	Dans toutes ces formules, les indemnités journalières sont versées à compter du 31ème jour d'incapacité temporaire totale de travail ou à partir du 4ème jour en cas d'hospitalisation et ce, jusqu'à la consolidation et au plus pendant 1095 jours.
A 2**	15 244,90 €	30 489,80 €		6,30 €	
A 3	15 244,90 €		7,62 €/Jour	21,70 €	
A 4	15 244,90 €	30 489,80 €	7,62 €/Jour	26,60 €	
B 1*		60 979,61 €		9,90 €	
B 2	30 489,80 €	60 979,61 €		12,60 €	
B 3	30 489,80 €		15,24 €/Jour	43,30 €	
B 4	30 489,80 €	60 979,61 €	15,24 €/Jour	53,10 €	
C 1*		91 469,41 €		14,80 €	
C 2	45 734,71 €	91 469,41 €		18,90 €	
C 3	45 734,71 €		22,87 €/Jour	64,90 €	
C 4	45 734,71 €	91 469,41 €	22,87 €/Jour	79,70 €	
D 1*		121 959,21 €		19,70 €	
D 2	60 979,61 €	121 959,21 €		25,20 €	
D 3	60 979,61 €		30,49 €/Jour	86,50 €	
D 4	60 979,61 €	121 959,21 €	30,49 €/Jour	106,10 €	
E 1*		152 449,02 €		24,60 €	
E 2	76 224,51 €	152 449,02 €		31,50 €	
E 3	76 224,51 €		38,11 €/Jour	108,10 €	
E 4	76 224,51 €	152 449,02 €	38,11 €/Jour	132,70 €	

Ces cotisations tiennent compte des taxes en vigueur.

MDS JUILLET 2013 / DISQUE O / FEDERATIONS

(*) Options réservées aux mineurs âgés de moins de 12 ans.

(**) Seule formule pouvant être souscrite par les personnes âgées de plus de 60 ans et moins de 65 ans.

Les cotisations sont annuelles. Le non renouvellement de la cotisation par l'assuré met fin de plein droit à l'adhésion 40 jours après le terme principal de la dernière échéance.

Ce contrat est régi par le Code de la Mutualité.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ASSOCIATION

Le conseil d'administration du Club des Aigles, composé de membres élus et bénévoles, définit la politique du club et fixe ses règles de fonctionnement. Pour le bon déroulement des activités, le conseil demande à chaque membre d'adhérer à la charte du club en même temps qu'il prend sa licence.

Les dirigeants dirigent, les entraîneurs entraînent, et les parents confient leurs enfants à ces derniers en tenant à leur rôle de parents ; inculquant à leurs enfants la discipline et le savoir-vivre indispensable à la vie en collectivité.

ARTICLE 1 : RAPPEL DES BUTS ET MOYENS

L'association sportive Les Aigles propose aux adhérents la pratique en loisir et compétition du football américain, du cheerleading et du flag.

L'association est affiliée à la Fédération Française de Football Américain et travaille en collaboration avec la Ligue Régionale Auvergne Rhône-Alpes de football américain.
L'association assure à ses adhérents tous les éléments nécessaires à la bonne pratique de ces sports : locaux, terrains, location de matériel de protection, encadrement … en partenariat avec la commune de résidence.

ARTICLE 2 : INSCRIPTION

Les tarifs (cotisation, participations diverses) sont fixés annuellement par l'assemblée générale ordinaire. Ils tiennent compte des parts fédérales et régionales, le cas échéant.

Le règlement pourra être effectué en plusieurs versements (4 au maximum) mais devra être achevé avant la fin de l'année civile d'inscription.
Aucune inscription ne sera acceptée si l'adhérent ne constitue pas de dossier complet et s'il ne remplit pas les conditions d'âge requises pour la catégorie ou il souhaite s'inscrire.
Chaque membre est assuré par le biais de la licence fédérale. Un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive devra également être présenté le cas échéant.

ARTICLE 3 : AMENDES

Tout adhérent sanctionné par une amende décidée par les diverses commissions ou organes de disciplines de la FFFA ou de la LARRAFA devra intégralement rembourser les sommes engagées par l'association sportive sur décision du Conseil d'Administration du club.

ARTICLE 4 : ADMINISTRATION ET DEVELOPPEMENT DE L'ASSOCIATION

Conformément aux statuts, les adhérents élisent le conseil d'administration lors de l'assemblée générale ordinaire. Ce conseil élit en son sein le bureau.
Des commissions particulières seront instituées suite à l'élection du conseil d'administration. Chacune d'entre elles sera animée par un responsable placé sous l'autorité du président.

ARTICLE 5 : MATERIEL MIS A DISPOSITION

L'association met à disposition des adhérents, du matériel collectif pour les besoins des entraînements et des rencontres, ainsi que du matériel individuel.

Le matériel individuel de protection (casque et/ou épaulière) est loué pour une durée d'une saison sportive, ainsi que le matériel individuel d'équipement (tenues de cheerleading, tenues de match). Le tarif de location et le montant de la caution sont décidés en assemblée générale ordinaire. Un tarif spécifique est proposé aux nouveaux adhérents. Ce service de location est proposé dans la limite des stocks disponibles.
L'adhérent s'engage à entretenir ce matériel et à signaler tout problème durant la saison, puis à rendre le matériel loué en bon état de fonctionnement. Le non-respect de cet engagement expose l'adhérent à une retenue sur la caution équivalent au montant des dégâts constatés.
Lors de leur première année, les adhérents louant le matériel individuel de protection devront le laisser au local du club, sauf accord de leur coach.
Dans le cas où l'adhérent arrête l'activité sportive en cours de saison, ou s'il ne se rend plus aux entrainements (1 mois d'absence justifié ou non), il devra restituer le matériel dans les plus brefs délais. En cas de non restitution, une lettre recommandée sera envoyée, sans réponse dans les 15 jours, la caution sera encaissée.

ARTICLE 6 : EQUIPEMENT DU SPORTIF

Les joueurs de football américain se présenteront avec une tenue correcte et propice à la pratique de ce sport ainsi qu'avec toutes les protections individuelles obligatoires (épaulières, casque, protections genoux, cuisses, hanches, coxis et protège dents) à tous les entrainements et matchs.
Pour les matchs une tenue sera prêtée par le club et sera restituées à la fin de celui-ci (pantalon et maillot aux couleurs du club) le reste de l'équipement sera amené par le joueur lui-même.
Les couleurs obligatoires lors des matchs sont : casque blanc, maillot et pantalon du club.

Les athlètes pratiquant le cheerleading devront pendant les entrainements et les matchs :

- Avoir les ongles courts et sans danger de se blesser ou blesser un membre de son équipe. Les faux ongles sont également interdits.
- Avoir les cheveux attachés avec un élastique.
- Ne pas avoir de chewing gum.
- Ne pas avoir de téléphones portables : ils doivent être rangés en mode silencieux dans les vestiaires ! Le propriétaire ne doit pas sortir à chaque pause vérifier s'il a reçu des appels ou messages par respect pour l'entraineur et ses camarades !
- Avoir une tenue de sport obligatoire.
- Avoir des baskets de cheerleading blanches obligatoires.
- Avoir une serviette et une bouteille d'eau.
- Pas de bijoux (montre, boucles d'oreilles créoles etc…)/ ni lunettes

Lors des jours de match, l'athlète prendra également sa tenue personnelle (haut + jupe + short cheer + chaussettes + nœuds pour les cheveux).

ARTICLE 7 : EFFETS PERSONNELS DES ADHERENTS

Les portes des vestiaires ne sont pas équipées d'un système sécurisé, seul un cadenas en bloque l'accès.
Chaque adhérent reste responsable de tout matériel qu'il introduit dans l'enceinte des vestiaires, terrains, gymnase et tous autres lieux ou le club se rassemble. Il en supportera seul les frais de vol ou de détérioration le cas échéant.
Nous recommandons à chacun de vérifier la fermeture des vestiaires, de respecter le matériel des autres personnes présentent, et de s'assurer qu'il quitte les lieux du rassemblement avec l'ensemble de son matériel.

ARTICLE 8 : OBLIGATIONS ET DEVOIRS

<u>L'athlète s'engage :</u>

- À participer régulièrement aux entraînements avec ponctualité ainsi qu'aux rencontres
- À prévenir à l'avance l'entraîneur en cas d'absence ou de retard
- À suivre sérieusement toutes les consignes de l'entraîneur, notamment les consignes de sécurité
- À respecter les autres joueurs sans discrimination aucune
- À se présenter avec une tenue correcte et propice à la pratique du sport
- L'athlète doit s'assurer de la conformité de son équipement (complet) avant chaque entrainement et rencontre, et doit respecter les couleurs du club
- À respecter le matériel et les locaux mis à sa disposition, tant par le club que lors des déplacements
- À accepter toute décision prise par l'entraîneur, l'arbitre ou tout autre membre de l'encadrement
- À avoir de façon générale un comportement irréprochable, tant vis-à-vis de ses partenaires que tout autre membre du club, toujours rester maître de lui, avoir une conduite exemplaire sur et hors du terrain qui plus est lorsque l'image du club est engagée
- À s'exprimer avec retenu, sans tenir aucun propos politique ou xénophobe
- À régler sa cotisation annuelle au club
- À ne pas se présenter en état d'ébriété
- À respecter l'éthique sur le dopage
- À participer régulièrement à la vie du club, ainsi qu'à sa promotion lors des manifestations vis-à-vis de nos partenaires
- À ne pas avoir en sa possession des substances dopantes, illicites ou autres produits contraires à l'hygiène sportive
- À ne pas avoir en sa possession des armes blanches et/ou tous autres objets pouvant blesser autrui

<u>Les parents s'engagent :</u>

- À faire respecter le présent règlement intérieur par leurs enfants
- À avoir un comportement sportif irréprochable lors des manifestations sportives
- À ne s'immiscer en aucun cas dans le domaine sportif et le choix des entraineurs (composition de l'équipe, placement des athlètes, stratégie de jeu, chorégraphie, musique …)

- À participer à la vie du club (matchs, tournois, déplacement, partenariats, …) en liaison étroite avec les entraîneurs et les bénévoles
- À ne prendre aucune initiative ou décision pouvant engager la responsabilité du club sans autorisation préalable du conseil d'administration
- Les parents sont responsables financièrement des dégradations commisses par leurs enfants.
- Les accès aux vestiaires et aux abords des lieux de pratiques, pendant les entrainements et les rencontrent sont interdits à toute personne non licenciée et non présente sur les feuilles de match, sauf autorisation de l'arbitre et de l'entraineur

Les initiateurs qui encadrent les séances s'engagent :

- À être ponctuels,
- À être sobre,
- À s'exprimer avec retenue,
- À ne tenir aucun propos raciste ou politique
- À avoir une tenue correcte et propice à la pratique du sport,
- À promouvoir la lutte contre le dopage.

Nous vous rappelons que le surclassement ne prédispose en aucun cas de la sélection en catégorie supérieure de votre enfant, celle-ci étant de la responsabilité exclusive des entraîneurs.
Chaque membre, chaque parent s'engage lors de son adhésion ou celle de son enfant au club, à respecter et faire respecter le présent règlement intérieur.

Date :
Signature de l'athlète :

ET

Date :
Signature du responsable légal :

MERCI !

ANNEXES

RIB du club



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte.

CA DES SAVOIE 05/08/2019
CHAMBERY BISSY 00853
Tel. 0479446050 Fax. 0479969954

Intitulé du Compte :ASSOC. LES AIGLES FOOTBALL AMERICAIN ET FLAG FOOTBALL

32 CHEMIN DE SAINT SIMOND

73100 AIX LES BAINS

DOMICILIATION

Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
18106	00810	85331171050	03

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1810 6008 1085 3311 7105 003

Code BIC (Bank Identification Code) - Code swift:

AGRIFRPP881

Participation à la vie du club

Points/action AIGLES CHAMBERY	
Faire la distribution de flyers sur 1/2 journée	1
Faire les papiers cadeaux cheer (par tranche de 3 heures)	1
Chaîner / Être ramasseur de balles sur un match	1
Arbitrer lors d'un match	1
Faire la buvette / l'entrée lors d'un match / amener de la nourriture pour la buvette	1
Effectuer le rangement du local	1
Effectuer un tâche administrative (design affiche flyers, faire des courses, aller chercher des documents etc)	1
Être bénévole lors d'un évènement (loto, gaillard …) sur 1/2 journée	1
Être présent lors d'un stand de recrutement / d'initiation sur 1/2 journée	1
Faire la vidéo lors d'un match	1
Faire le speaker lors d'un match	1
Effectuer le transport des jeunes ou des cheerleaders pour une rencontre	2
Être un coach régulier sur la saison	5
Prendre en charge totalement l'organisation d'un évènement	5
S'impliquer activement en tant que membre du CA	5
Action	**Nombre points**